This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Crus128.6

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT

MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST

MDCCCC

GIFT OF J. RANDOLPH COOLIDGE
AND ARCHIBALD CARY COOLIDGE

SOMMAIRE DU SUPPLÉMENT

AUX

FAMILLES D'OUTRE-MER

PAR

E. G. REY

Membre résidant de la *Société des antiquaires de France*.

CHARTRES

IMPRIMERIE DURAND FRÈRES, RUE FULBERT

—

1881

SOMMAIRE DU SUPPLÉMENT

AUX

FAMILLES D'OUTRE-MER

SOMMAIRE DU SUPPLÉMENT

AUX

FAMILLES D'OUTRE-MER

PAR

É. G. REY

Membre résidant de la *Société des antiquaires de France*.

CHARTRES

IMPRIMERIE DURAND FRÈRES, RUE FULBERT

—

1881

Crus128.6

Harvard College Library
Lane Collection
Gift of J. Templeman Coolidge
and Archibald Cary Coolidge
Feb. 25, 1893.

SOMMAIRE DU SUPPLÉMENT

AUX

FAMILLES D'OUTRE-MER

Plus de douze ans se sont écoulés depuis l'époque où je terminais l'impression des *Familles d'Outre-Mer* de Du Cange.

Au moment où le Ministère de l'Instruction publique décida la mise sous presse de cet ouvrage, mon plan d'achèvement s'écartant, pour la Syrie Sainte, du cadre tracé par le célèbre érudit, il fut convenu que toute cette partie des additions serait réservée pour un appendice. Ces recherches devaient venir compléter et rectifier, au besoin, ce répertoire historique, aussitôt que de nouvelles découvertes auraient étendu nos connaissances sur les principautés latines de Syrie.

Ne me faisant aucune illusion sur les lacunes existant dans les *Familles d'Outre-Mer* ou sur les erreurs qui ont pu se glisser dans ce livre, je n'ai cessé, depuis dix ans, de m'occuper de cette partie de ma tâche, et un volume d'additions et de corrections à l'œuvre primitive est à peu près terminé.

J'ai déjà communiqué à plusieurs savants, entre autres au comte Riant, les parties de ce travail pouvant leur être utiles.

Si je viens seulement aujourd'hui répondre à certaines critiques, c'est que, depuis plus d'un an, mon manuscrit était entre les mains de M. Ulysse Robert qui s'en servait pour l'annotation du second volume des historiens Arméniens des Croisades dont l'Institut prépare, en ce moment, la publication.

Ne sachant encore quand mon livre pourra être imprimé dans

son entier, je vais donner un sommaire des diverses parties qui le composent, en m'étendant toutefois sur plusieurs chapitres, de manière à ce que ces quelques pages puissent, jusqu'à un certain point, servir, provisoirement, à ceux qui s'occupent de recherches sur les colonies latines de la Syrie pendant le moyen âge.

La brièveté de cette note, m'empêchera d'indiquer ici mes sources, les réservant pour ma publication définitive.

Dans les derniers mois de 1878, M. de Mas Latrie a publié dans le t. VIII de la *Revue historique* une étude intitulée: *De quelques seigneuries de Terre Sainte oubliées dans les familles d'Outre-Mer de Du Cange.*

Comme éditeur et continuateur de l'ouvrage en question, je répondrai à la critique formulée par le mémoire de M. de Mas Latrie en faisant observer que le livre de Du Cange, ainsi que l'indique son titre: *Les Familles d'Outre-Mer,* est un ouvrage tout spécialement consacré à l'histoire des personnes n'admettant guère une partie géographique.

Telle a été du moins, au moment de la mise sous presse, l'opinion du Comité des travaux historiques et de feu M. Huillard-Bréholles, commissaire responsable délégué à cette publication.

Parmi les fiefs que M. de Mas Latrie me reproche de n'avoir pas mentionné dans les familles d'Outre-Mer, plusieurs ne pourraient l'être qu'au point de vue purement géographique, car réunis à de grandes baronnies et n'ayant donné leur nom à aucune famille, les notices qui leur sont consacrées ont paru à M. Huillard-Bréholles, ainsi qu'à moi, devoir trouver leur place dans le volume que je prépare sur la Géographie féodale de la Syrie pendant les XIIe et XIIIe siècles. Je citerai comme les plus importants de cette catégorie, Beaufort, aux seigneurs de Sagette et Sebebe ou l'Assebebe, château dominant Belinas, et qui, à part sa cession momentanée à l'Hopital, demeura la propriété des seigneurs du Toron jusqu'au 18 octobre 1167, date de la prise de cette forteresse par Noureddin. Le Maron et Château-Neuf se trouvent à peu près dans les mêmes conditions. D'autres fiefs moins considérables, comme ceux de Mergel-Colon et Gédin, du Radouf et du Génido, ou plutôt Geindo, ne nous sont connus que par de simples mentions et ne peuvent également donner lieu qu'à des recherches de géographie historique. Pour d'autres, enfin, une étude sérieuse n'est

devenue possible que depuis la publication du cartulaire de l'ordre teutonique, laquelle est postérieure de deux ans à celle de l'œuvre de Du Cange.

Je pense donc ne pouvoir mieux répondre à l'observation de M. de Mas Latrie, que par le tableau sommaire du premier chapitre de mon livre. Il est formé des additions que j'ai pu faire à la liste des fiefs déjà connus des principautés franques et du domaine royal.

C'est par le comté d'Edesse que je commencerai : cette principauté n'étant guère demeurée qu'un demi-siècle au pouvoir des Francs, nous ne possédons que fort peu de documents contemporains relatifs aux seigneuries latines qui y furent établies.

J'ai pu cependant ajouter au livre de Du Cange des notices sur les seigneurs de Coricie, de Hatab et Tulupe, de Ravendel et de Samosate. Malheureusement le nombre des membres de ces familles dont les noms nous sont parvenus est bien peu considérable.

COMTÉ D'ÉDESSE

Coricie ou Coris était tout à la fois une des villes archiépiscopales et un des grands fiefs du comté d'Edesse. Les ruines de cette ville, nommée aujourd'hui Khoros, sont situées sur la rive droite de l'Afrïn.

Barrigan en était seigneur en 1134, Théobald, fils du précédent, souscrit, en 1150, un acte de Gauthier de Sourdval, connétable d'Antioche. Jean de Coris, chanoine de l'abbaye du Mont-Thabor, en 1174, semble devoir être rattaché à la même famille.

Hatab formait avec Tulupe (Dalouk) un des principaux fiefs du comté d'Edesse.

Mahuis, comte d'Hatab et Tulupe, assista le 10 juillet 1126 à la bataille de Hazart. C'est probablement le même personnage qui souscrit en 1134 un acte de Joscelin Ier, comte d'Edesse.

Hazart, aujourd'hui Ezzaz, fut réuni à la principauté d'Antioche après la chute du comté d'Edesse.

Tancrède de Hazart est cité dans un acte de Roger de Saône 1170. Pierre de Hazart paraît comme baron d'Antioche

en 1180, à l'acte de cession de Margat à l'Hôpital. Guillaume de Hazart était en 1215 connétable de la principauté d'Antioche. Pierre de Hazart, petit-fils de Guillaume, était en 1262 sénéchal de la même principauté. Jean de Hazart, probablement son frère, paraît entre les années 1262, 1273, 1277.

Ravendel s'identifie, sans peine, avec Ravendan, château s'élevant sur la rive droite de l'Afrïn.

Robert de Ravendel souscrit en 1134 une donation de Joscelin Ier, comte d'Edesse, cette place étant bientôt tombée au pouvoir des musulmans ; dans la première moitié du XIIIe siècle, le prince d'Antioche, Bohemond IV, maria Pierre de Ravendel à Agnès de Maraclée qui apporta ainsi cette seigneurie dans la famille de Ravendel. (V. *Familles d'Outre-Mer,* p. 385.)

Samosac ou Samusac, aujourd'hui Samosate, ville importante située sur la rive droite de l'Euphrate, paraît avoir été donnée en fief à une famille qui en prit le nom et que nous trouvons établie dans le royaume de Jérusalem dès la seconde moitié du XIIe siècle. Je ne citerai ici que Joscelin de Samusac, baron du roi, 1152, 1174, 1182.

PRINCIPAUTÉ D'ANTIOCHE

Berssaphut ou Bassarphout, château du canton de Beni-Alîm, possédé en 1127 par un seigneur franc, nommé Geoffroy Blanc, et pris par Noureddïn en 1148.

Bursia ou Bursaïeh, aujourd'hui Bersïeh, forteresse et fief situés sur la rive gauche de l'Oronte en face de Fémie.

Ces deux fiefs ne nous sont connus que par les récits des historiens arabes.

Capharda ou Cafartab correspond au village moderne de Keffer-Tab au nord de Khan-Scheikhoun. Arnaud en était seigneur le 10 mai 1154.

Genido ou Geindo est classé, par M. de Mas Latrie, au nombre des fiefs de cette principauté : il ne m'est connu que par la mention d'une dame de Genido et ce n'est donc qu'avec la plus grande réserve que je mentionne ce fief comme appartenant à la principauté d'Antioche.

Haab s'identifie avec le village moderne de Bordj-el-Haab au sud-ouest d'Edlip.

Roger de Moltmarin le reçut en fief de Tancrède. D'après le Père d'Oultreman cette seigneurie serait passée dans la famille Dermite qui, toujours d'après cet auteur, aurait donné trois seigneurs d'Haab. Pierre, Eustache I et Eustache II son fils?? Nous voyons dans le courant du XIIIe siècle Estefemie, fille de Guy Dermite épouser, en Chypre, Jean du Morf.

Le Sermin ou Sarmenia se retrouve dans la bourgade de Sermïn.

Gervais de Sarmenia était sénéchal d'Antioche entre les années 1186 et 1190. Eschivard, son fils, souscrit le 23 avril 1224 un acte de Léon Ier, roi d'Arménie.

Le Soudin, Salquin, Selouquie ou Le Sachin n'est autre chose que Souedieh, port situé près de l'embouchure de l'Oronte et nommé dans les chroniques latines port Saint-Siméon; nous ne connaissons encore que six membres de cette famille qui eut de fréquentes alliances avec les seigneurs de Gibelet.

Talaminia ou Tell Menes, aujourd'hui Tell Minis, château à l'est de La Marre, entre cette ville et Anderïn.

Piractus en était seigneur en 1112.

Zerdana ou Sardone porte encore le même nom et se trouve sur la route de Sermïn à Alep.

Robert Fulcon en était seigneur quand il périt en 1119. Guillaume, son fils, perdit la vie dans un combat en 1131; ce furent, je crois, les deux seuls possesseurs de ce fief.

COMTÉ DE TRIPOLI

Aux fiefs déjà connus comme relevant du comté de Tripoli on doit ajouter les suivants :

Asbais, possédé par la famille de Maraclée. Hugues et son fils Jean sont les seuls seigneurs dont les noms nous soient parvenus.

Ce fief parait avoir été situé non loin de Maraclée, dans cette partie du comté de Tripoli nommée alors le Coïble que je crois retrouver dans le district moderne de Kaouaby. Nous savons que le Coïble était situé entre Margat et Chastel-

Blanc (Safita), position s'accordant parfaitement avec celle du canton de Kaouaby.

Bechestin, aujourd'hui Bekeftin, dans le Koura.

I..... était seigneur de Bechestin en 1145.

Buissera s'identifie avec la bourgade maronite de Bessaraï ou Bescharreh dans le haut Liban.

B..... de Buissera, baron de Tripoli, fut en 1145 présent à la cession du Krak à l'Hôpital. Manselle de Buissera souscrit en 1204 un acte de Gerard de Ham, connétable de Tripoli.

Besmedin (le), fief possédé par la maison de Gibelet, dont plusieurs membres portèrent le nom de cette seigneurie. Ce lieu paraît s'identifier avec le village de Beschmezïn dans le Koura.

Betran ou Butturan, aujourd'hui Betran, ne doit point être confondu avec le Boutron.

Seigneurs Gauthier, 1145. Guy, 1166.

Cafaraca se retrouve dans le village et le château de Keferka.

P..... de Cafaraca, 1143. Pierre de Cafarca souscrit en 1202 un acte de Pleban du Boutron.

La Colée, forteresse située dans la partie haute de la montagne des Ansariés, dont elle défendait un des passages.

C'est une ruine nommée, aujourd'hui, el Koleiah. La famille qui portait ce nom passa en Chypre où nous la voyons encore à la fin du xive siècle.

Roger de la Colée, baron de Tripoli, 1151 ; Philippe de la Colée, 1230; Jacques de la Colée, 1281; Baudin, Guy et André de la Colée, 1375.

Le Crat ou le Krak étant passé à l'Hôpital, en 1145, nous ne connaissons comme membres de cette famille que Guillaume du Crat et Bertrand, son fils.

Gibel Akkar, donné en 1170 à l'hôpital, etait tenu en fief par une famille dont un seul membre, nommé Astafort, nous est connu. Je ne saurais ici partager l'opinion de M. de Mas Latrie, quand il attribue à la principauté d'Antioche ce fief situé au centre du comté de Tripoli.

Le Moinetre ou le Monestre. Ce château gardant le passage du Liban, qui se trouve au-dessus des sources du fleuve Ibrahim, est à présent nommé el Moneïderah.

Bernard du Monestre souscrit le 1er juin 1184 une charte de Raymond, comte de Tripoli. X.,... du Monestre épousa Alix de Barut. Guillaume du Monestre est cité en 1236 au nombre des barons du comté de Tripoli.

Suiura, Suura ou Sura se retrouve dans le village de Sura, non loin de Batroun,

Pons de Suiura souscrit entre les années 1139 et 1151 plusieurs actes du comte Raymond II de Tripoli; Pierre de Suiura, 1163; Raymond de Suura, 1170, 1174, 1177, 1179, 1181; Béranger de Sura, 1209; Baudoin, 1256.

Tortose et son territoire formèrent pendant plus d'un demi-siècle le fief le plus important du comté de Tripoli.

Guillaume Jourdain prit jusqu'à sa mort le titre de seigneur de Tortose et de Montpelerin, 1105. Guillaume Rainouard posséda ensuite cette ville. Rainouard, fils du précédent, souscrit en 1551 divers actes comme seigneur de Tortose.

Il est encore impossible de dire la date précise de la cession de Tortose aux Templiers. Nous savons seulement qu'elle est postérieure au mois de janvier 1163.

DOMAINE ROYAL

Azot, aujourd'hui Esdoud, doit être compté au nombre des fiefs secondaires du royaume.

Jean de Azot souscrit, en 1168, la cession de Beauvoir à l'Hopital. Ce fief passa dans la suite à la famille d'Ibelin dont plusieurs membres prirent le titre de seigneurs d'Azot.

Bures ou Burie, village nommé de nos jours Dabourieh et qui se voit au pied du mont Thabor, fut un des fiefs de la principauté de Galilée.

Cabor ou Cabour, petit fief devant le service d'un Chevalier, s'identifie avec le village de Caboul, au sud d'Acre.

Rohard de Cabor paraît le 2 avril 1179; Girard de Cabor souscrit, en septembre 1208, une donation de Otto, comte de Henneberg.

Cauquelie ou Qualqualia, aujourd'hui Kilkilia, relevait d'Arsur.

Geoffroy de Qualqualia souscrit en 1168 la cession de Beauvoir à l'Hôpital. Jean, seigneur de Cauquelie, figure,

le premier, parmi les feudataires d'Arsur en mai 1261. Cette famille existait encore à Chypre en 1329.

La Chambrelaine faisait partie des fiefs acquis par Joscelin III d'Edesse, devenu sénéchal du royaume de Jérusalem. C'est donc aux environs d'Acre qu'il faut rechercher ce fief dont le nom, tiré de la charge du premier possesseur, ne nous guide en rien pour retrouver la situation géographique. Heureusement une charte du roi Baudoin IV, datée du 2 avril 1179, portant confirmation à Joscelin de cinq casaux achetés de Jean le Chambellan, et que le roi désigne en ces termes : « que in Acconensi territorio de feodo camerarie mee possidebat », vient, en énumérant ces villages, jeter une certaine lumière sur cette question.

En outre, le même acte stipule que, pour ce domaine, le comte Joscelin devra, à perpétuité, deux chevaliers au service du roi. Or, c'est justement le nombre que les Assises attribuent aux chevaliers dus par le fief de la Chambrelaine.

Les cinq casaux dont il est question ici, et paraissant avoir constitué le fief qui nous occupe, étaient ceux de Casal-Blanc (Kouekat), Ambelie (Kᵉᵗ Embelieh), Ancre (Akroueh), Clie (Kelil) et Lanahie ou Lanoue, casal qui me paraît être le même que celui de Noye (qui devait être peu éloigné de Busenen (Abou-Senan) et dont le site paraît devoir se retrouver dans le village de Yanouhieh, au sud de Kasr-Hadji-Salem. C'est donc dans le groupe compacte formé par ces cinq casaux que je crois retrouver le fief dit de la Chambrelaine.

Le Gerin, dit aussi le Grand-Gerin, bourgade nommée aujourd'hui Djenin et qui se trouve à l'extrémité sud de la plaine d'Esdrelon. Nous ne connaissons que peu des membres de la famille qui en prit le nom. Maingaud, Henry et Raoul sont cités entre les années 1147 et 1179, enfin X..., seigneur du Gerin, fut fait prisonnier au combat du gué de Jacob, 1183.

Le Lyon ou Legione, bourgade de Galilée qui a remplacé la Megiddo de la Bible (el Leddjoun).

Hubert de Legione, vivant en 1147, est le seul seigneur dont le nom nous soit parvenu. Cette bourgade avait cour de bourgeoisie présidée par un vicomte. Elle fut incendiée par les Templiers le 26 janvier 1264 au moment de son abandon par les Francs.

Les fiefs du Maron. — Deux fiefs semblent avoir porté ce nom ; ils étaient très voisins l'un de l'autre.

Le premier, possédé par les seigneurs du Toron, comprenait les huit casaux suivants dont j'ai retrouvé les sites. Le Maroun donnant son nom au fief Quabrimquem, Belide, Cades, Lahare, Mees et les deux Megeras.

Le second fief paraît se retrouver dans un petit château du moyen âge, nommé maintenant Kalaat-Maroun et dans le casal du même nom.

Ce second fief relevait de Tyr. Le casal fut donné en 1269 à l'Hôpital de Saint-Jean par Philippe de Montfort, seigneur de Tyr.

Selon toutes probabilités, ce fief était possédé en 1179 par Renier du Maron, chevalier mentionné par G. de Tyr.

Le Merle. Je me bornerai à renvoyer le lecteur à ce que j'ai dit de ce fief dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (année 1874, p. 92).

Nous ne connaissons que cinq des membres de la famille qui en avait pris le nom.

Mirabel, aujourd'hui Mejdel-Yaba, paraît avoir primitivement formé un fief.

Beaudoin de Mirabel en était seigneur en 1122. Sa fille Helvis porta ce fief dans la maison d'Ibelin, et nous voyons, à partir de cette époque, plusieurs membres de cette famille porter le titre de seigneur de Mirabel.

Saint-Elie (château et fief dit terre de). Les ruines de ce château se voient encore sur une colline au sud de Taybeh, entre ce village et la montagne de la Quarantaine.

Nous savons peu de choses de ce fief, sinon qu'attribué par le roi Baudouin IV à son oncle le comte Joscelin, il fut échangé à ce prince le 24 février 1182 contre le Château Neuf et le Maron.

Saint-Elie fut donné en 1185 à Boniface, marquis de Montferrat, qui paraît en avoir été le dernier seigneur.

Saint-Georges de Labaene. — Pour le fief de Saint-Georges de Labaene, qui fait l'objet principal de l'article de M. de Mas Latrie, je ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit, à ce sujet (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1878, 2e trimestre, p. 68-69).

Je partage entièrement l'opinion de M. de Mas Latrie quant à l'identification qu'il propose du Saor ou Saour avec le village moderne de Sadjour, situé à l'est de celui d'El Baneh, que j'ai identifié avec Saint-Georges de Labaene.

Je ne saurais donc, à mon grand regret, être de l'avis de ce savant quand il croit retrouver le site de Saint-Georges dans le hameau de Kesra.

Je ferai encore une réserve ; car je pense qu'il peut y avoir lieu de distinguer. du casal de Buchel, Bokeel ou du Bouquiau, dépendant du fief de Saint-Georges, et qui s'identifie avec le village de Bekea, situé, ainsi que l'étymologie arabe de son nom l'indique, dans une vallée *et non sur une colline ;* le château de Bacades « *qui vulgo Bucael dicitur*, » mentionné par Guillaume de Tyr comme s'élevant sur une montagne entre Acre et Damas, dans le territoire de l'ancienne tribu de Zabulon, et que le roi Baudouin IV enleva en 1178 à des brigands arabes qui, s'y étant établis, ravageaient la contrée environnante.

Le site de Bacadès me semble pouvoir se retrouver dans des ruines s'élevant sur une colline nommée Bouchaba, dont le site, entouré de nombreuses fontaines et de vastes plantations d'oliviers, répond assez bien à la description de Guillaume de Tyr :

« Hic locus in finibus Zabulon situs est amenus admodum ut licet in summis montium tamen aquis irriguus et arborum fructiferarum consitus. »

D'après Sanuto, le fief de Saint-Georges était dans le territoire de la tribu d'Aser ; c'était donc là qu'était situé le Bouquiau qu'on doit, je crois, distinguer de Bacadès.

Le Schouf et Gezin. — La baronnie du Schouf et Gezin fut l'un des fiefs les plus considérables de la seigneurie de Sagette, et la famille qui la possédait en portait le nom. Cette seigneurie fut cédée en 1259 par Julien, seigneur de Sagette, à l'ordre Teutonique. Le premier membre de cette famille, dont nous trouvons la mention dans les actes contemporains, est :

André du Schouf, seigneur du Schouf, cède le 11 juin 1258 les fiefs de Schouf et de Gezin à l'ordre Teutonique.

Jean du Schouf, fils du précédent, confirme le même acte comme héritier présomptif de la seigneurie du Schouf au mois de mars 1261.

La Terre de Geoffroy le Tor. — Ce fief, d'après les Assises, devait le service de VI chevaliers.

Si nous recherchons les appartenances de ce domaine, nous trouvons d'abord le fief du Manuet.

Le Manueth ou Manuet était placé au sud de Casal Imbert, et le site de la bourgade, qui donnait son nom à ce fief, paraît se retrouver dans les ruines nommées El Menaouat visitées par M. V. Guérin à l'ouest de Boubarieh.

Le territoire de cette seigneurie semble avoir compris sur le littoral l'espace qui s'étend du Ouady Kreïn au nord jusqu'au Nahar el Mafchourch au sud.

Ce territoire était limité au sud et à l'est par les casaux du Quiebre et du Fierge; au nord par Casal Imbert.

En 1217, le Manuet était passé à l'Hôpital.

La Terre de Geoffroy le Tor comprenait en outre la série de casaux cédés par lui en 1183 au comte Joscelin et que nous trouvons énumérés au n° 16, p. 15 du Cartulaire de l'ordre Teutonique; ce même acte mentionne que ces casaux devaient II chevaliers au service du roi.

D'où nous pouvons conclure que la devise du Manuet était de IV chevaliers.

La Terre de Philippe le Roux. — Le fief que nous trouvons mentionné dans les Assises, sous ce nom, et qui devait au roi le service de deux chevaliers, paraît se retrouver dans les casaux d'Arabia et de Zekkanin.

La possession de ces deux casaux fut confirmée le 3 juillet 1174 à Philippe le Roux par le roi Baudouin.

Nous savons que sa fille Isabelle les apporta par mariage dans la famille Barlais dont un des membres, marié à Agnès de Margat antérieurement à 1217, portait le titre de seigneur d'Arrabe.

Taphila, seigneurie relevant de Karak et qui s'identifie avec le village moderne de Tafilet, où se voient les ruines d'un château bâti par les Latins. C'était une des sept forteresses de la terre d'Oultre-Jourdain. Martin en était seigneur en 1177.

A ces fiefs on pourrait ajouter ceux d'Archican, d'Aya ou Payas et de Maresie dans la principauté d'Antioche; de Coquina et d'Archis dans le comté de Tripoli; de Beauvoir, de Naalein, de Saint-Gilles, de Ramelie, de Calenson et plusieurs autres dans le royaume.

Mais pour ces seigneuries nous sommes réduits à des conjectures ou à de simples présomptions. Il faut donc, je crois,

attendre de nouvelles découvertes avant de s'en occuper d'une manière spéciale.

Dans une étude sur les comtes de Japhe et d'Ascalon publiée en 1879 dans la *Revue des Questions historiques*, t. XXVI, p. 181, M. de Mas Latrie conteste l'identité de Hugues du Puiset, premier comte de Japhe. Je répondrai sur ce point à mon savant contradicteur dans un travail que je prépare et qui a pour objet le château et la famille des seigneurs du Puiset.

J'indique d'abord les familles formant l'objet de la plus grande partie de mon Supplément.

Les pages qui suivent contiennent des listes de grands officiers civils et militaires des principautés, de patriarches, d'évêques et d'abbés, enfin d'officiers des grands ordres militaires.

Ces listes, toutes incomplètes qu'elles sont ici, pourront servir à ceux que leurs études mettent à même d'y faire quelques additions.

En donnant ici ce résumé très sommaire des divers chapitres de mon *Supplément aux Familles d'Outre-Mer*, je crois répondre, au moins en partie, aux observations contenues dans les notes du très remarquable et intéressant volume récemment consacré par M. François Delaborde au Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat.

LES SEIGNEURS DES ROYAUMES DE JÉRUSALEM ET DE CHYPRE

Antiaume,	Supp.	Chappe,	Suppl.
De la Baume,	id.	De Costa,	id.
Du Bessan,	id.	De Gibelet,	id.
Bonvoisin,	id.	D'Ibelin,	id.
De Brie,	id.	Les C^tes^ de Japhe,	id.
Du Caïmont,	id.	De Navarre,	id.
De Carpasso,	id.		

AUTRES FAMILLES FIXÉES EN SYRIE ET A CHYPRE

D'Aachif.	De Chaumont.
D'Acre.	De Chividès.
D'Archican.	De Cornilion.
Attar.	De Creel.
Le Bel.	D'Arras, d'Artois ou d'Arrest.
De Boleira.	De Dé.
De Bon.	De Dubtes.
De Bouillon.	Empalo.

De Flatres.
De Fontenelles.
Le Fort.
Du Four.
De Franclieu.
Gazelle.
De Gloire.
Gonem.
De Guirchia.
De Gulier.
Jerosolimite.
De l'Isle.
De Larminat.
Laze.
De Leyron.
Du Limniat.
Des Loges.
Du Lodron.
De Maimendon.
De Malembec.
De Menebœuf.
Mistochieli.
De Monge.
De Montignac.
De Montreal.
De Morabit.
De Nibar.
De Nigelle.
Niger.
Palol.
Passerel.
Podocatoro.
De Ponzan.
De Puy Laurent.
De Roncherolles.
De Saint-Bertin.
De Saraman.
De Sourdval.
Synclitique.
De Tirel.
De la Tour.
De Villiers.

LES FAMILLES D'ORIGINE GRECQUE OU VÉNITIENNE AYANT PRIS RANG DANS LA NOBLESSE DE CHYPRE

LES GRANDS OFFICIERS DU ROYAUME DE JÉRUSALEM

Les Bailes (supp.).

Les Connétables (supp.): Symon, 1115; Jean des Loges, 1252; Jacques de Lusignan, 1374.

Les Maréchaux (id.) : Aymar de Césarée, 1206; Jean Viscomte ou Visconti, 1360; Thomas de Verny, 1458-1463.

Les Chançeliers (id.): Pierre, 1189 ; Raoul, évêque de Sidon, 1212.

Les Sénéchaux (id.) : Raoul de Tabarie, 1219.

Les Bouteillers (id.) : Robert Crispin, 1146.

Les Chambellans (id.) : Balian de Japhe, 1185; Jean de Montolif, 1360.

LES GRANDS OFFICIERS DU ROYAUME DE CHYPRE

Les Connétables (supp.) : Jean d'Ibelin, seigeur d'Arsur, 1256.

Les Chanceliers (id.) : Bonvassal d'Aude, 1248.

Les Maréchaux (supp.) : Hugues Martin, 1194; Thomas de Montolif, 1374-1383. A cette époque il était également pourvu de la charge de bailli de la Secrète.

Les Amiraux (id.) : Lanzaroto, 1298.

Les Turcopliers (id.) : Thebat-Belpherage, 1376.

Les Vicomtes de Nicosie (id.) : Barthelemy Mache, 1376; Jean de Leyron, 1391; Thomas Prevost, 1444.

Les Maréchaux de la maison du roi : Baudouin de Nores, 1328.

Les Chambellans (id.) : Bermond de la Voulte et Perceval de Cologne, 1364.

LES GRANDS OFFICIERS DU ROYAUME D'ARMÉNIE

Les Bailes,

Les Chanceliers particuliers des rois d'Arménie (supp.) : Manuel, 1236; Sarkis Lucas de Assisio. 1321.

Les Sénéchaux (id.) : Waharan, 1278.

LES GRANDS OFFICIERS DE LA PRINCIPAUTÉ D'ANTIOCHE

Les Connetables (supp.) : Roger de la Mouthe, 1200; Guillaume de Hazart, 1215; X....., 1267.

Les ducs d'Antioche (supp.) : Leo Maiopulus, 1133-1140; Azet, 1150; Geoffroy Falzard, 1160; Raoul de Maun, 1169; Simon Burgevin, 1175-1181; Guillaume de Saint-Paul, 1186; Raoul de Rivière, 1193; Hugues de Corbeil, 1200; Jean de Flandres, 1216; Guillaume de Flechia, 1219.

Les Chanceliers (id.) : F..., 1110; Gauthier, 1154; Aubert, 1190 ; Jean, au temps de Raymond Rupin.

Les Sénéchaux (id.) : Acharie, 1216-1251.

Les Bouteillers (id.) : Martin de Margat, 1143-1144; Pierre Salvarici, 1149 ; Guillaume de Moci, 1169.

Les Cameriers (id.) : Raymond de Gibelet, 1174.

Les Maîtres de la Secrète : Georges, 1140.

Les Vicomtes d'Antioche : Thomas, 1133-1135 ; Godefroid, 1140; Pierre, 1149 ; Pierre de Melfa, 1167-1174.

LES GRANDS OFFICIERS DU COMTÉ D'EDESSE

Les Connétables : Hervé, 1134; Roger, 1141.

Les Maréchaux : Hubert, 1141.

Les Chanceliers : Raoul, 1141.

Les Châtelains : Isembard, 1141.

LES GRANDS OFFICIERS DU COMTÉ DE TRIPOLI

Les Connétables (supp.) : Oste, 1194; Thomas, 1255; Guillaume de Farabel, 1277-1282.

Les Maréchaux (id.) : Jean, 1277.

Les Chanceliers (id.) : Alexandre, 1200.

Les Châtelains : Scierius, 1170.

Les Raïs : A....., 1145.

LES GRANDS OFFICIERS DES BARONNIES DU ROYAUME

Les grands officiers de Tabarie et de la Princée de Galilée.

Les Connétables : Frédéric, 1121 ; Foulques, 1165-1168; Pierre d'Avalon, 1253.

Les Maréchaux : Gérald, 1121 ; Guillaume, 1174; Gautier de Flory, 1261 ; Jean de Flory, 1262-1269.

Les Chanceliers : Rorgo Fretellus, 1119 ; Serlo, 1121.

Les Sénéchaux : Edric, 1121.

Les grands officiers du comté de Japhe et d'Ascalon.

Les Connétables : Balian, 1112-1126.

Les Maréchaux : Hugues, 1133 ; Bertrand, 1160 ; Gautier d'Ibelin, 1256.

Les Chanceliers : Pierre Guillaume, 1126 ; Eudes, 1133 ; Raoul, 1155 ; Rainier, 1160.

Les Sénéchaux : Anscherius, 1122 ; André, 1126, Halelme, 1133 ; Elfred, 1155.

Les grands officiers de Sagette.

Les Connétables de Sagette : Guy de Mimars ; Jean de la Tour, 1257.

Les Maréchaux de Sagette : Beaudoin, 1228 ; Jean de Harneis, 1257.

Les Chanceliers (id.) M... de Chaci, date incertaine.

Les Chanceliers de Gibelet : Peregrin, 1135 ; Rubaldus, 1168.

Les Sénéchaux :

de Barut : X. de Nissa, 1230.
de Cayphas : Clément Rufus, 1165.
de Cesarée : Richard, 1129 ; Baudoin, 1131.
du Toron : André, 1151.
du Krak : Pierre, 1180.

LES CHATELAINS

d'Arsur : Dominique, 1261.
d'Ascalon : Guido, 1155 ; Joscelin de Samosac, 1182.
de Barut : Clément, 1223 ; Jean Gonem, 1230 ; Balian de Mimars, 1256.
du Darum : Ansceau de Pas, 1170.
de Gibelet : Guillaume Fournier, 1217.
de Japhe : Gilebert, 1160 ; Girard de Piquigny, 1164 ; Henry, 1176 ; Jean de Welves, 1193.
du Krak (Petra deserti) : Jean, 1152 ; Evenus, 1177 ; Jean, 1180.
de Mont Real : Ayrald, 1152.
de Naples : Etienne, 1155.
de Ram : Hugues de Flandres, 1180.
de Saint-Abraham : Anfred, 1149.
du Toron : Jean Lombard, 1181.
de Turbessel : Martin, 1134.

de Tyr : Symon de Vercenne, 1181. (Lovellus ??) ; X..., 1187 ; Ansald Bonvoisin, 1190 ; Atho de Valentia, 1191 ; Thomas de Maugastel, 1212 ; Girard de Pise, 1243.

LES VICOMTES

de Jérusalem (supp.) : Payen Uch, 1154.
d'Acre (supp.) : Pierre Ugon, 1165 ; Gillebert de Flori, 1185 ; Bernard du Temple, 1193 ; Thomas, 1206 ; Jean le Tor, 1212.
d'Ascalon : Gilebert, 1155 ; Guillaume Rufus, 1165-1177.
de Cayphas : Vivien, 1165.
de Césarée : Richard, 1131 ; Gervais, 1160 ; Pierre Costa, 1166 ; Sibo, 1182 ; Jean Gervais, 1206.
de Chaco (Kakoun) : Gautier, 1131-1135 ; Jacob, 1165.
d'Ibelin : Paltel, 1158.
de Japhe : Rainald, 1155 ; Sejoret, 1193.
de Jericho : Arnoul, 1116.
du Lyon ou Legione : Eustache, 1187.
de Mont Real : Martin, 1152.
de Nazareth : Abraham, 1160 ; Helyas, 1187,
de Nephin : Guillaume, 1221.
de Ram : Pierre, 1138 ; Gerald, 1187 ; Ernulf, 1181.
de Saint Abraham : Roart Bancelin, 1149.
de Tabarie : Gualon, 1132-1147 ; Gautier, 1165-1168.
de Tyr : Guarin, 1129 ; Pierre Aurifex, 1153 ; Arnold, 1165 ; Bernard du Temple, 1187-1192.

LA SYRIE SAINTE

PATRIARCAT LATIN DE JÉRUSALEM

Les Patriarches (supp.).

LES ARCHEVÊQUES

de Cesarée (supp.) : Payen, 1129 ; Bertrand, 1239 ; Josselin, 1255.

de Nazaret (supp.), Guy, 1270.
de Tyr (id.): H[ugues?], 1231; Bonacursius de Gloire, 1272.

LES ÉVÊQUES

d'Acre (supp.): Théobald, 1192; Jean Faicet + 1204; Gautier, 1211; Gautier, 1248.
de Barut (supp.): G..., 1224; Etienne, ant. à 1260.
de Belinas ou Paneas (id.); Pierre, évêque titulaire, date incertaine.
de Bethleem (id.): Bartheleuy de Fosse Neuve, 1253; Thomas, 1263; Gaillard, 1271.
d'Hebron (id.): Pierre, 1265.
de Lydda (id.): Raoul, 1232; M..., 1236; Arnold, 1253; Jean, 1271; Geoffroy, 1286.
de Sagette (id.): Thierry, 1204; Raoul, 1212; P..., 1231; Jean, 1265.
du Sebaste (id.): Baudoin, 1128.
de Tabarie (id.): Hélie, 1144-1145; Rudolfe, 1168; Geoffroy, 1170; Gerard, 1174; Geoffroy, 1241.

LES ABBAYES LATINES DU PATRIARCAT DE JÉRUSALEM

Les abbés:

de Saint Abacuc de Cansie, dite aussi Saint Joseph d'Arimathie (supp.): Rainald, 1153; Baudoin, 1156.
de Sainte Marie Madelaine (à Acre): Marie, abbesse, 1222-1225.
de N. D. du Val Josaphat (supp.): Guillaume, 1158-1160; Pierre, 1170; Jean, 1178; Amé, 1195-1205; Raoul, 1221-1230-1235; Henry, 1248; Jacques, 1264-1267; Guillaume, 1289-1291.
du Mont Olivet (supp.): D..., 1220.
de N. D. du Mont Sion (transférée à Saint Léonard d'Acre): Yves, 1218; J..., 1220; Girard, 1239; Terric, 1256.
du Mont Thabor (supp.): André, 1220; P..., 1233.
de La Latine (supp.): Guy, 1177; F..., 1220; Guiccard, 1239.

de Saint Samuel (supp.): X..., 1229; Jean, 1229-1259, réunie à Acre; à celle de Saint-Abacuc: Gilles de Marle, 1291.
du Temple du Seigneur (supp.): Maure, 1220.
les abbés titulaires de N. D. de Josaphat postérieurement à 1291: Guillaume + 1332; Nicolas, 1332; Martial, 1356; Jean, 1356-1368.

LES PRIEURÉS DU PATRIARCAT DE JÉRUSALEM

Les prieurs de la Montagne de la Quarantaine: Rainaud, 1134-1136.
de N. D. du Mont Carmel: Berthold, 1200; Brocard, 1200-1209 1226; Cyrille, 1er prieur général,. 1226 1234; Berthold, 1234 1240; Alain, 1240-1245; Nicolas le Français, 1265, 1270; Rudolphe, 1273; Pierre de Amiliano, 1273: 1292.
de Sainte Catherine de Mont Gisard: B. de Bouraiges, 1232; Gui, 1239.
de N. D. de tous les Saints à Acre: M[arie?], 1238.
du Saint Sépulcre (supp.): Aschtin, 1110; Guillaume, 1130; Guillaume, 1182; Sanche, 1211, Guiscard, 1244.
du Mont Sion: Arnaud, 1120; Pierre, 1136; Enguerrand, 1155; Gonthier, 1160.
du Mont Thabor: Martin, 1139, Guarin, 1163; Lancelin, 1165; Jourdain, 1205.
Les sous-prieurs du Saint-Sépulcre: Pierre, 1130; Lambert, 1149; Aimeri, 1151; Arnould, 1154; Nicolas, 1158; Arnulphe, 1160.

LES SUFFRAGANTS INDIGÈNES DU PATRIARCHE LATIN DE JÉRUSALEM

LES ARCHEVÊQUES ARMÉNIENS DE JÉRUSALEM: Syméon, 1090, 1109; Moïse, 1109 1133; Isaïe, 1133, 1141, 1152; Sahag ou Isaac, 1152, 1177, 1180; Abraham III, 1180 1191; Minas, 1191, 1198, 1152; Abraham IV, 1205, 1218; Arakel, 1218. 1227. 1230; Jean, 1230-1238; Garabed, 1238-1254.

Les évêques syriens jacobites de Jérusalem : Ignace, 1135 1182 ; Athanase, 1182 1192 ; Ignace Sahada, 1193 ; Athanase II, 1264.

Les évêques syriens jacobites d'Acre : Athanase, 1246.

Monastère Jacobite de la Madelaine à Jérusalem : Rabban (abbé) : Ignace Romain, 1135.

Les évêques syriens nestoriens de Jérusalem : Elias, 1163, 1175.

Les archevêques grecs syriens : de Césarée, de Petra, de Tyr.

Les évêques grecs syriens : d'Acre, de Betheleem, de Gaze et d'Ascalon, de Japhe, du Mont Thabor, de Naples, de Sagette, de Tabarie.

LES MONASTÈRES GRECS DU PATRIARCAT DE JÉRUSALEM

Les abbés évêques de Sainte Catherine du Mont Sinaï : Jean d'Athènes, 1091-1103 ; Zacharie, 1103-1133 ; Georges, 1133-1146 ; Gabriel, 1146-1163 ; Jean, 1164-1203 ; Siméon, 1203-1223 ; Euthyme, 1224 ; Macaire, 1224-1228 ; Georges, 1228-1229 ; Théodose, 1229-1258 ; Siméon, 1258-1265 ; Jean, 1265-1290 ; Arsène, 1290-1306 ; Siméon, 1306-1324 ; Dorothée, 1325-1331 ; Germain, 1331-1358 ; Marc, 1358-1360-1365.

Les Monastères Grecs de : Saint Saba, Saint Théodose le Cenobiarque, Saint Zacharie, Saint Aaron, Saint Demetrius, Saint Georges de Gibelin, Saint Eli, Saint Chariton, Sainte Mélanie.

Ceux de Saint Georges et Saint Jean Baptiste de Ram.

Dans la vallée du Jourdain, ceux de Saint Euthyme, Saint Gérasime, Saint Michel Archange, Saint Jean Chrysostome et Saint Jean Baptiste.

Ceux enfin de Saint Eli du Mont Thabor, Saint Jean Baptiste de Sebaste et de Saint Jean de Tire, près le Carmel.

Les georgiens ou ibères, à Jérusalem.

Les évêques abyssins, de Jérusalem.

PATRIARCAT LATIN D'ANTIOCHE

LES PATRIARCHES

(Supp.) Opizon, 1264.

LES ARCHEVÊQUES

d'Apamie (supp.) : Girald, 1174; Pellerin, vers 1186; Laurent, 1198; X..., 1232.

de Coricie (id.).

de Geraple? ville qui doit, je crois, figurer parmi les sièges archiépiscopaux de la principauté d'Edesse, et dont le site se retrouve dans les ruines de Djerabolous sur la rive droite de l'Euphrate, au sud de Bir.

Françon en était archevêque en 1141. (V. G. de Tyr, L. XVII, ch. 17, p. 789).

de Mamistre ou Missis (supp.) : R..., 1108; X..., 1162; Barthélemy, 1186; Jean, 1215; Guillaume, 1246; Jacques, 1318; Pierre d'Adria : Thomas, 1320-1322. Le siège est alors transféré à Laïazzo.

de Tarse (id.) : R[oger?], 1108; Antoine †, 1357; Barthelemy de Tauris †, 1358; Jean Ponhyer, 1366.

LES ÉVÊQUES

d'Artesie : Bernard, 1099; N..., 1119; S..., 1135.

de Gibelet (supp.) : Jubaldus, 1170; Raoul, 1262; Pierre de Catures, 1269.

de Laodicée (id.) : Arnaud, 1106; Robert, 1120.

de Raphanée (aujourd'hui Raphanieh) : Girard, 1127. Ce fut, je crois, le seul évêque latin de cette ville; cet évêché fut réuni en 1263 à celui de Tortose.

de Tortose (supp.) : Raimond, 1127; Guillaume, 1145; Pierre, 1163; Baudin, 1200; F. Guillaume, 1262-1264, 1267; X..., 1286.

de Tripoli (id.) : Albert, 1109; Pons, 1120; Bernard, 1127; Jean, 1184; Pierre, 1194; Laurent, 1199; Geoffroy, 1204-1209; Robert, 1227; N..., 1243.

de Valenie (id.) : Girald, ant. à 1163; Anterius, 1163; Barthélemy, 1234; Pierre, 1250.

LES ABBAYES LATINES DU PATRIARCAT D'ANTIOCHE

Beaumont près Tripoli (aux Cisterciens). Cette maison, fondée en 1157, était fille de Morimond; elle donna elle-même naissance à cinq maisons, de son ordre, situées dans le patriarcat d'Antioche et à Chypre.

Abbés : L..., 1222; Etienne, 1260; Pierre l'Alemant, 1282.

Salvatione ou Silvatium fut la première colonie qui sortit de Beaumont en 1161.

Abbé : Richer, 1173.

Saint-Jean-des-Bois, maison fondée en 1169, était aussi fille de Beaumont.

La Sainte Trinité de Rephech ou Rofech, maison qui pourrait peut-être s'identifier avec l'abbaye de Rochefort mentionnée parmi les dépendances de Margat, fut également fondée par des religieux sortis de Beaumont en 1187; mais il y a tout lieu de penser que ce monastère ne subsista que fort peu de temps.

Saint-Serge de Jubino près Gibelet, maison également fille de Beaumont, fut fondée en 1235.

Saint-Georges. Benedictins (en la Montagne Noire). Abbés: Angerius, 1140; Paul, 1219.

Saint-Paul d'Antioche. Abbés: T....., 1108; Robert, 1140; Pierre, 1167; Foulques, 1181-1186; Bernard, 1197.

Saint-Lazare d'Antioche. Abbesses : Phemie, 1264.

LES PRIEURÉS DU PATRIARCAT D'ANTIOCHE

Sainte-Croix-Carpitane, à Antioche (monastère de femmes sous la règle de Saint-François). Transférée en Chypre, cette maison fut réunie le 1er juin 1309 à celle de N.-D. de Tortose.

Saint-Sépulcre du Mont Pèlerin, à Tripoli.

Prieurs: Jean, vers 1100; Armand, 1112; Vulgrin, 1139; Alberic, 1140; Pierre, 1145; Etienne, 1282.

Je mentionnerai encore les maisons religieuses de Sainte-Marie, à Antioche; de Saint-Guillaume, de la Madelaine et de Beaulieu, à Tripoli, qui ne nous sont connues que par de simples mentions.

LES RITES INDIGÈNES DANS LE PATRIARCAT D'ANTIOCHE

LES PATRIARCHES SYRIENS MARONITES.

LES PRINCIPAUX MONASTÈRES SYRIENS MARONITES.

LES PATRIARCHES SYRIENS JACOBITES d'ANTIOCHE.

Les évêques Syriens Jacobites de :

Anazarbe.
Edesse.
Gaban.
Gargar.
Marès.
Melitène.
Missis.
Samosate.
Sororgie.
Tarse.
Tripoli.
Turbessel.
Urima.

MONASTÈRES SYRIENS JACOBITES

MAR BARSAUMA, résidence habituelle du Patriarche, était situé au bord de l'Euphrate près de Gargar (Kerker), entre Mélitène et Samosate.

Rabban (abbés): Jean, ant. à 1163 ; Michel dit le Syrien, 1163-1167 ; Athanase, 1198 ; Moubarek, 1208 ; Barsauma-Taphschisch, 1215 ; Samuel, 1245 ; Siméon, 1261 ; Théodore, 1263 ; Jean Bar-Maudan, abbé intérimaire en l'absence de Théodore ; Jacob, 1281.

BARED, couvent très voisin de Mélitène.

Rabban : Elisée, 1115 ; Marc, 1188.

BAXIMAT, monastère situé près de Missis.

Rabban : X..., mentionné avec ce titre en 1208 ; Abraham, 1211.

DOUAIR, dans la principauté d'Antioche.

Rabban : Jean Maudiana, 1130 ; Ignace Sahada, 1192.

GAVICATHA, monastère voisin de Missis.

Rabban : X..., 1208 ; Josué, 1264 ; Barsauma, 1282.

LES MONASTÈRES SYRIENS-JACOBITES ET ARMÉNIENS DES MONTAGNES SAINTES, D'ÉDESSE ET DE MÉLITÈNE

Monastères

de la Mère de Dieu ; de Mar-Salibô ; de Mar-Serkis ; de Mar-Barbara, de Mar-Ephrem, de Mar-Iakoub et de Saint-Sévère, près d'Edesse.

Ceux de Mar-Aharon ; de Beth-Kenea ; de Beth-Zabarense, etc., près de Mélitène.

LES CATHOLICOS DE LA PETITE ARMÉNIE

Résidèrent à Roum-Kalah, puis à Sis ; ils furent, jusqu'en 1238, suffragants du patriarche latin d'Antioche.

Les archevêques arméniens d'Antioche : Cyprien, 1102 ; Grégoire, 1179 ; Josephe, 1198.

de Missis : David, 1177-1179-1198 ; Jean Rapoun, 1215 ; Constantin, 1306 ; Jean, 1314 ; Bazile, 1342.

de Sis : Jean, 1198-1203 ; Jacques, 1267 ; Jean, 1301 ; Constantin, 1307-1314 ; Bazile, 1342 ; Jean, 1372.

de Tarse : Gregoros, 1171 ; Saint Nerses de Lampron, 1176-1198 ; Etienne, 1199 ; Booz (Paul), 1215 ; Jean, 1307-1316 ; Basile, 1324 ; Vartan, 1342.

Les évêques arméniens d'Adana : Etienne, 1307-1314 ; Jacques, 1318 ; Grégoire, 1342.

d'Anazarbe : Jean, 1177-1179 ; Constantin, 1198 ; Jean, 1307 ; N..., 1341 ; Etienne, 1342.

de Femie ou Apamie : Constantin, 1177-1179.

de Gaban : Nersès, 1193 ; Grégoire, 1198 ; Basile, 1307 ; Jacques ou Jacob, 1314-1317 ; Nersès, 1342.

de Goxon : Gregoros, antérieurement à 1171 ; Grégoire, 1177-1179 ; Etienne, 1314.

de la Liche ou Laodicée : Serge, 1177-1179.

de Marès : Grégoire, 1103.

de Mélitène : Jacques, 1179.

de Samosate : Grégoire, 1177-1179.

LES MONASTÈRES ARMÉNIENS DE LA MONTAGNE SAINTE ET DE LA CILICIE

Arek. Abbé : Grégoire, 1198.

Agner près Tarse. Abbés : Sarkis, 1307; Jean, 1342-1345.

Antria-ça-Vank dans le Taurus. Abbé : Siméon, 1269.

Tur K'ith, monastère voisin d'Arek. Abbés : Grégoire, 1307; Gaïrabed, 1314.

Maschart. Abbé : Jean, 1342.

Ceux de Gamir Vank, d'Icouçavank, Sguevra, Saint-Georges, Khorïn, Gasd'ag K'oun, et celui des Basiliens, près de Marès.

LES PATRIARCHES GRECS-SYRIENS D'ANTIOCHE

Les Evêques Grecs-Syriens : de Gabula ; de Tortose ; de Tripoli.

Quelques monastères grecs relevant du Patriarcat d'Antioche.

CHYPRE

Les archevêques latins de Nicosie (supp.).

Les évêques latins :
de Baphe (supp.).
de Cerines (id.).
de Famagouste (id.).
de Limissol (id.).

LES ABBAYES LATINES DE CHYPRE

Beaulieu, de l'ordre de Citeaux, maison fille de Beaumont, fondée en 1235.

Abbés : F. Henry Tape ou Zape †, 1309; F. Jeronimo, 1469.

Saint Théodore, également aux Cisterciens.

Abbés : Boniface, 1243.

Saint Dominique (frères prêcheurs).

La Cava (id.).

Saint François (frères mineurs).

N. D. d'Episcopie ou Lapais aux Prémontrés.

Abbés : X..., 1232; Georges, 1246; X..., 1251; G..., 1264; Barthélémy, 1310; I..., 1468; X..., 1510.

Saint Paul d'Antioche et la Croix de Chypre aux Benedictins.

Abbés X..., 1325; Berenger Gregoire †, ant. à 1411.

Prieuré de Saint Michel du Cimetière.

Prieurs : Pierre Trencapode, 1353.

ABBAYES DE FEMMES

N. D. de Tyr. Abbesses : Beatrix de Maraclée, date incert.; Beatrix de Piquigny, 1310.

N. D. des Trois Rois. Abbesses : Eschive de Dampierre, date incertaine.

N. D. de Tortose, fondée en 1309. Abbesses : Eschive de Bouillon, 1re abbesse, 1309.

Saint Lazare. Abbesses : Marguerite d'Ibelin, 1309.

Prieurés de Sainte Anne et de N. D. de Cana.

LES RITES INDIGÈNES A CHYPRE

Les archevêques grecs de chypre : Siméon, 1218; Alexandre, 1222? Neophyte; Siméon, 1240; Germain Pésimander, 1260-1274.

Les évêques grecs de Arzes ou Baphe : Georges, 1222; Nicolas, 1260; Clément, 1340; X. de Flougy, vers 1500; X..., 1570.

De Soli : Léontius, 1232; Nicolas, 1259; Germain, 1260; Leondio, 1340; Nicolas, 1474; Théophane, 1550; J. de Lusignan †, 1571.

De Lefcara ou Limisso : Mathieu, 1260; Mathieu, 1340; X., 1570.

De Famagouste ou Carpasso : Paul, 1222; Joachim, 1260; Michel, 1340.

LES ÉVÊQUES SYRIENS JACOBITES

Athanase, 1264 ; N..., 1349 ; Denis, 1454-1456 ; Athanase, 1457; Philoxène, 1501 ; Gabriel, 1504; Jean Metoscita, 1536.

LES ÉVÊQUES SYRIENS MARONITES de Chypre : Jean, 1357 ; Grégoire, 1440 ; Elie, 1445 ; Gabriel-Bar-Claï, 1495-1500; X..., 1540; Georges, 1562.

LES ÉVÊQUES ARMÉNIENS de Nicosie : Thaddée, 1177-1179 ; Nicolas, 1307 ; Grégoire, 1340; Julien, 1569.

Les Evêques Coptes ou Abyssins de Nicosie :

LES ABBAYES GRECQUES DE RELIGIEUX DE SAINT-BASILE A NICOSIE

SAINT EUTHYME D'ANDRION, SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE DE BIBE, SAINT GEORGES DE MANGANA, SAINT MACEDONE ET SERGIE-FLATRES.

LES MONASTÈRES DE RELIGIEUSES GRECQUES A NICOSIE.

N. D. DE FANEROMÈNE, PALLURIOTISSE, PANDES et IENECHIE.

SAINT JEAN de Cuzzapenta ou Cuzzavent (couvent Syrien) : Abbés : Siméon, 1121 ; Isaie, 1154 ; X..., 1570.

AUTRES MONASTÈRES GRECS DE L'ILE DE CHYPRE

Saint Saba de Karaouni, Sainte Marguerite d'Agro, Antifonite, Saint Néophite d'Englistre, Saint Siméon de Famagouste, Saint Georges de Vasilopotame, Sainte Croix d'Omodos.

N. D. de Chicho, N. D. d'laglia. Prodromo, Mesopotamie Abscithie, Saint Mama de Morphou, N. D. de Trieuchiotissé.

LES FRÈRES PRÊCHEURS EN SYRIE ET A CHYPRE

Les Provinciaux : F. Philippe, 1226-1237 ; F. Yve (le Breton), 1250; F. Etienne des Barres, 1282; F. François de Nemocio, 1324-1340 ; F. François Henrici, 1343 ; Guillaume Bonet, 1355 ; F. Marin, de Rome, vicaire général, 1475;

F. Jérôme de Bricini, 1477; F. André Spina, vicaire général, 1533; F. François, de Famagouste, jusqu'à 1542, date de la suppression définitive des Provinciaux remplacés par le Vicariat général; F. Laurent Ursi, de Bergame, était vicaire général pour la Terre Sainte, 1547; F. Ange Calepien, en 1570.

Les Provinciaux des Carmes a Chypre.

Les Frères mineurs en Syrie et a Chypre.

Les Provinciaux des Frères prêcheurs en Arménie.

Les Provinciaux des Frères mineurs en Arménie.

LES MAITRES DE L'ORDRE DE SAINT-LAZARE DES MESIAUX

Roger, 1112; Barthélémy, 1150; Hugues de Saint Pol, 1155; Bernard, vers 1185; W..., 1198; Gauthier de Châteauneuf, 1225; Renaud, 1234; X..., 1250; Thomas de Sainville, 1276-1312.

Ce fut en Terre-Sainte que se forma dès les premières années du XIIe siècle l'ordre hospitalier de Saint-Lazare.

Ces religieux destinés à soigner les lépreux avaient plus d'un point de ressemblance avec les hospitaliers de Saint-Jean. Placés sous la règle de Saint-Augustin, ils étaient gouvernés par un maître qui est compté, par les Assises du royaume, au nombre des suffragants du Patriarche latin de Jérusalem.

Les hospitaliers de Saint-Lazare portaient la croix verte.

LES GRANDS OFFICIERS DE L'ORDRE DU TEMPLE

Les maréchaux: Robert Franiel, 1186; Jacquelin de Mailly ou Maillé, 1187; Geoffroy Morin, 1188; Renaud de Vichier, 1247; Hugues de Joy, 1251; Etienne de Sisy, 1260; Guillaume de Molay, 1262; Gimblard, 1270; X... †, 1291 à la prise d'Acre; Barthélemy, 1302; X..., 1309.

Les grands commandeurs: Girbert Arayl, 1183; Terric, 1187; Roger, 1192; Guy de Bassainville, 1194; P. de Saint-Romain, 1241; Guillaume de Montignac, 1262; Symon de la Tour, 1262-1271; Goufier de Salvaing, 1273; Théobald Gaudin, 1291.

Les sénéchaux: Guillaume, 1130; André, 1149-1151; Guillaume de Guirchia, 1160; Gautier, 1169; Béranger, 1174-

1176 ; Girard de Ridefort, 1183; Hurson, 1187 ; Adam Brion, 1192 ; Relis, 1192.

Les chanceliers : Léon †, 1264.

Les drappiers : Pierre d'Aramont, 1241 ; Guillaume Molah, 1271 ; Pierre de Severi, vers 1286.

Les commandeurs du temple :

à Acre : Odon, 1155 ; Pierre de Moneta, 1207 ; Jacques des Lois, 1234 ; Gonzalve Martin, 1262 ; Etienne, 1271 ; Artaud, 1281-1282 ; Pierre de Montade, 1286.

à Antioche : Guillaume de Montferrat, 1237.

à Césarée : Pierre de Monea, 1207.

au Chateau Pelerin : Theobald Galdi, vers 1280.

à Chypre : Arnaut Bouchard, 1191 ; Ragimbaud de Caron, 1270; X..., 1309.

à Gibelet : Dominique Peque, 1282.

à Sagette : Mathieu de Picardie ; Adhémar de Peyruza (1).

à Tortose : Alain, 1183 ; Pierre, vers la fin du XIIIe siècle.

à Tripoli : Gilebert de Lucy, 1162-1165 ; Guillaume de Beaujeu, 1271 ; Roderic de Cuyre ou Ruidcuer, ant. à 1282 (2) ; Gérard Fabrisacot.

à Tyr : Geoffroy Morin, 1186-1187.

LES GRANDS OFFICIERS DE L'HOPITAL DE SAINT JEAN EN SYRIE ET A CHYPRE

Les maréchaux : Durand portait le titre de connétable, 1126 ; Raymond, 1165 ; Guillaume de Marolles, 1194 ; Guarin de Montaigu, 1207 ; Ferraud de Barras, 1221 ; Jean de la Baume, 1225 ; Arnaut de Montbrun, 1232 ; Guillaume de Châteauneuf, 1241 ; Guillaume de Corcelles, 1248 ; Pierre de Biaune, 1253 ; Guizard de Lentino, 1259 ; Josseaux d'Estournel, 1262 ; Nicolas, 1271-1273 ; Mathieu de Clermont, †, 1291.

Les grands commandeurs : Giraud Hugon, 1155 ; Hugues Revel, 1160 ; Garnier, 1180-1182 ; Burelle, 1186-1188 ; Roger, 1192 ; Pierre de Ville Bride, 1239 ; Guillaume Fores-

(1) Procès des Templiers.

(2) *Ibid.*

tier, 1240; Hugues de Revel, 1254; Henry l'Allemand, 1259; Henry de Fer, 1262; Etienne de Meysis, 1264; Boniface de Calamandrana, 1269; Jean de Texi, 1286.

Les chanceliers : Melchior Baudin, 1134.

Les turcopliers : Pierre de Sardines, 1248.

Les drappiers :

Les trésoriers à Jérusalem : Girold, 1163; Castus, 1167; Etienne, 1174; Geoffroy, 1177.

Les trésoriers à Acre : Gérard, 1177; Robert, 1192; Anselme de Lucques, 1201; Ricard, 1219; Saïs, 1239; Josephe de Coucy, 1248-1254; Thomas, 1273.

Les drappiers (id.) :

Les hospitaliers (id.) :

Les prieurs (id.) :

Les baillis de l'hopital :

à Acre : Guillaume de Meliers, 1192; Hugues, 1269.

à Antioche : Roger de Leyron, 1186; Geoffroy le Rath, 1199; Anselme, 1248.

à Japhe : Geoffroy, 1207.

à Tripoli : Clement, 1248.

à Tyr : Guillaume de Moret, 1248.

Les commandeurs :

à Acre : Giral, 1155; Guillaume de Villers, 1192; Robert l'Anglais, 1194; Guillaume Lombard, 1201; Isembard (février), 1207; Godefroid, 1221; Guillaume de Tyneriis, 1231.

à Antioche : Gibelin, 1174; Roger de Leyron, 1184-1186; Aldebert, 1186-1190; Géoffroy le Rath, 1198; Gobert, 1207; Albert, 1214; D..., 1246.

à Apamie ou Femie : Guarin, 1174.

à Gibelin : Robert de Maraclée, 1133; Aymon, 1168.

à Japhe : Gerald, 1240.

à Jérusalem : Gui de Moun, 1163-1170; Guarin de Melna, 1173-1175; Garnier, 1176-1182; Verrelle, 1188.

au Krak : des chevaliers.

à Laodicie et Zibel : Alexandre, 1183.

à Margat : Bernard Raymond, 1232.

à Tripoli : Archambauld, 1185; Bernard d'Avignon, 1198; Raymond de Périgord, 1204; Jean de Rosnay, 1241; Pierre de Saint Romain, 1243; Pierre d'Avignon, 1253; X..., 1279.

à Tyr : Raoul de Loudun, 1194.

Les grands commandeurs de l'Hopital en Chypre: F. d'Airasca †, 1372; Bertrand d'Erasme, 1373; Raymond de Lescure, 1410; Hesse de Schlegelholtz, 1411 †, 1412; Jacques de Milly, 1443; Philippe d'Hortals, 1444; Louis de Magnac, 1459; Jean de Ram, 1465; Jean de Langstrothier, 1468-1471; Jean Zaplana, 1471.

Les baillis (id.): Guillaume Pyon, 1248.

Les commandeurs (id.): Guillaume de Belna, 1210; Guillaume de Forest, 1236; Martin Chiambri, 1254; G. de Severac, 1308; Guy de Vignerac, 1309; Albert l'Aleman, 1310; Jean de Vigne, 1410.

Les grands commandeurs en Arménie. Arlaband, 1188.

Les maréchaux (id.): Geoffroy, 1210.

Les baillis (id.): Guiscard, 1248.

Les commandeurs :
à Selefke; Albert Roirard, 1210.

Les maitres de l'hopital de saint thomas, martyr à Acre: Raoul de Donmbe, 1274.

ORDRE TEUTONIQUE

Les grands officiers de l'hopital de N. D. des allemands.

Grands commandeurs (supp.): Herric, 1196; Drabo de Utingue, 1215; Ludolf, 1228-1242; Conrad de Nassau, 1244; Jean de Westfalie, 1277-1280: W. de Homberg, 1289-1291.

Les maréchaux (supp.): Henry, 1208; Louis de Horflegowe, 1215; Gunther, 1220-1234; Garnier de Marbec, 1240-1244.

Les Drappiers ou trappiers (supp.): Conrad, 1228; Pierre, 1240; Louis, 1244; Gontier, 1261; Nicolas, 1271; Henry de Bolanden, 1280.

Les hospitaliers: Severin, 1186; Sigebrand, 1190; Henry, 1208-1228; Conrad, 1244-1253; Rapot, 1261; Jean de Saxe, 1280.

Les trésoriers : Eberhard, 1240; Walter, 1253; Arnold, 1257; Conrad, 1261; Jean de Saxe, 1271-1272; Jean de Wacholt, 1281.

Les Commandeurs à Sagette: F. Aymon, 1261.

Je ne terminerai point ces pages sans exposer les raisons pour lesquelles je me suis borné à indiquer, simplement, les

titres de plusieurs chapitres de mon Appendice à la *Syrie Sainte*, sans y joindre les listes des noms de prélats.

Ces chapitres, consacrés aux Catholicos d'Arménie, ainsi qu'aux patriarches syriens Maronites et Jacobites, réduits à de simples nomenclatures, se rapprocheraient, forcément, beaucoup de ce que Galanus et Lequien nous apprennent sur ce sujet, attendu que les additions qui se trouvent dans mon livre sont surtout des compléments historiques aux vies de personnages déjà connus.

J'ai pu cependant ajouter un certain nombre de noms aux listes données par les auteurs que je viens de citer.

Quant aux monastères grecs, pour beaucoup d'entre eux mes recherches sont encore incomplètes, et comme les résultats peuvent ultérieurement modifier des dates et des noms, je me suis borné à donner ici une simple nomenclature des couvents dont je me suis occupé, réservant ces divers chapitres pour ma publication définitive.

En ce moment, M. le comte de Marsy prépare la publication du cartulaire de l'ordre de Saint-Lazare, et M. Delaville Le Roulx va bientôt nous donner un supplément au *Codex diplomaticus* de Sébastien Paoli. Nul doute que ces deux publications ne contiennent beaucoup de documents d'un grand intérêt pour le complément de mon travail.

Je compte terminer ma publication définitive par une table formant index général des noms compris dans le volume des *Familles d'Outre-Mer*, imprimé en 1868, ainsi que dans le Supplément.

Chartres. — Imprimerie Durand Frères, rue Fulbert.

3 2044 0

DUE OCT 25 9

Cancel

3197328

DEC 2 0 H